



Commissions Jeunes

Réunion restreinte du 07 janvier 2020 - PV N°16

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

COMMISSION JEUNES A 11

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

Match N°22123805 Coupe Futsal U18 District RIBERAC TOCANE Ent 2 - PERIGUEUX FOOT

Match N°22123822 Coupe Futsal U18 District CHANCELADE MARSAC E. - PERIGUEUX FOOT

- Préparation des Finales Futsal U15 et U18 du dimanche 19 janvier 2020
- Préparation des calendriers de 2^{ème} phase en U15, U17 et U18